

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	22 (1934)
Heft:	428
Artikel:	L'assistance pénitentiaire et la protection de l'enfance : (cours de vacances du Comité international des écoles de service social)
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261552

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

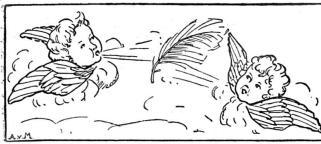
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

paix du monde, et qui contient entre autres des détails intéressants sur les réponses envoyées de 60 pays différents au *Message* de 1933, est édité en huit langues, et largement distribué dans les écoles de différents pays. L'édition française est publiée par les Associations pour la S.D.N. française, belge, suisse, etc., le Bureau International d'Education, les Lignes de Bonté, la Ligue des Mères et des Educateurs pour la Paix, l'Union Mondiale de la Femme, etc., etc., et on ne saurait trop en recommander la diffusion. On peut en obtenir des exemplaires au bureau de l'Union Mondiale de la Femme, 17, boulevard Hélétique, Genève, au prix de 4 cent. l'exemplaire, port en sus.



DE-CI, DE-LA

Oeuvre suisse des Lectures pour la Jeunesse.

L'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse qui oppose ses publications d'inspiration nettement suisse au fil envennant de la littérature étrangère pour la jeunesse, et qui compte parmi ses membres les principales associations pédagogiques et d'utilité publique de notre pays, vient de tenir son assemblée générale à Berne. Ouverte par un récital d'Elisabeth Müller, écrivain pour la jeunesse bien connu, la séance s'est poursuivie par des rapports du président, M. A. Fischli, (Muttenz) et de l'administrateur du siège social, M. O. Binder (*Pro Juventute*), desquels ressortent les résultats extrêmement réjouissants de cette première année d'activité. Grâce à une organisation de vente systématique, l'institution est parvenue, en l'espace de quinze mois, à écouter plus de 170,000 exemplaires des 24 brochures actuellement parues. De nouvelles publications sont en préparation, auxquelles les différents comités de rédaction, recrutés parmi des écrivains de valeur, apportent tous leurs soins. La coopération de la Suisse romande, en voie de réalisation, sera pour l'œuvre d'un grand enrichissement et contribuera puissamment à son heureux développement.

(Communiqué)

Complainte des temps modernes.

Quand quelqu'un cesse d'acheter,
quelqu'un cesse de vendre,
Quand quelqu'un cesse de vendre,
quelqu'un cesse de fabriquer,
Quand quelqu'un cesse de fabriquer,
quelqu'un cesse de travailler.
Quand quelqu'un cesse de travailler,
quelqu'un cesse de gagner.
Quand quelqu'un cesse de gagner,
quelqu'un cesse d'acheter...

(A reprendre au début et à continuer jusqu'à bout de souffle.)

(La Voix sociale.)

La nouvelle Constitution autrichienne et les femmes

On sait que l'Autriche à son tour, comme les autres pays en régime dictatorial, est en train de remanier sa Constitution jugée évidemment trop démocratique par les maîtres de l'heure. Selon des informations de presse, l'Etat nouveau s'appuiera sur 7 grands corps professionnels: l'agriculture, l'industrie, les arts et métiers, le commerce et les transports, les établissements de banque et de crédit, les carrières libérales, et l'administration publique, tout ceci, dit notre confrère *Die Oesterreicherin*, auquel nous empruntons ces renseignements, étant encore sujet à modification. Mais ce qui dores et déjà semble certain, c'est que dans la structure nouvelle de l'Etat autrichien, la part des femmes sera fort réduite.

C'est pourquoi le Conseil national des femmes autrichiennes (dont *Die Oesterreicherin* est l'organe) a déjà adressé deux requêtes aux autorités compétentes. La première demande notamment une représentation équitable des femmes, et non seulement des femmes professionnellement occupées dans l'un ou l'autre des groupes cités plus haut, mais aussi de celles qui consacrent leur activité à leurs tâches familiales de ménagères, de mères et de consommatrices. L'idée est parfaitement juste (toutes réserves que nous puissions faire personnellement sur la valeur du système prévu de représentation), car ce qu'oublient généralement tous ceux qui réclament la représentation des intérêts professionnels dans un Parlement corporatif quelconque, c'est qu'un très grand nombre de femmes, qui contribuent à la vie du pays, mais en dehors d'une profession reconnue, se trouveraient complètement sans représentation dans le dit Parlement.

...A quoi, ils pourront malheureusement rétorquer avec raison que ces femmes-là, comme celles qui exercent une profession, sont également privées de toute représentation directe, dans certaines démocraties perfectionnées! Hélas...

La seconde pétition du Conseil national des femmes autrichiennes est la conséquence logique de la première: elle réclame l'introduction d'un enseignement supérieur pour les jeunes filles.

Association Suisse pour la Société des Nations (suite de la 1^{re} page)

Le dimanche matin se réunit l'assemblée de délégués, sous la présidence de M. Léopold Boissier. Il rappelle le souvenir de M. W. Martin, qui fut enlevé aux siens et à l'Association en février dernier, et qui fut, dès la première heure, l'un des défenseurs les plus ardents de la S.D.N. Il avait mis, sans réserve, son talent admirable au service de la cause. L'Assemblée se lève pour honorer sa mémoire. Puis M. Maret, syndic de la ville de Lausanne, apporte le salut cordial des autorités à nos Confédérés, et remercie l'Association de son effort, à une époque où un nationalisme exaspéré couvre la voix de la raison.

ELLA MAILLART: *Des monts célestes aux sables rouges*. Avec 60 illustrations hors texte. 18 f. fr. Mme ST-RÈNE TALLANDIER: *Henri IV avant la messe*. 25 f. fr.

COMTESSE D'ARMALIÈRE: *Quand on savait vivre heureux. Souvenirs de jeunesse* publiés par la comtesse Jean de Pange. 12 f. fr.

EDMOND JALOUX: *Vie de Gæthe*.
» *La grenade mordue*.

ERNEST SEILLÈRE, de l'Institut: *La jeunesse d'Antoine France*. 12 f. fr.

WILLY-A. PRESTRE: *La lente agonie*. 3.50 f. s.

EDMOND PRIVAT: *Aux Indes avec Gandhi*.

GIUSEPPE ZOPPI: *Légendes tessinoises*. 3.50 f. s.

PAUL BOURGET: *Une laborantine*. Roman. 12 f. fr.

ODETTE ARNAUD: *Mer carabie*. (Voyages). 15 f. fr.

LLOYD GEORGE: *Mémoires de guerre*.

MARIE-PAULE SALONNE: *Chateaubriand et les dames de Plancourt*.

E. J. SUGIMOTO: *Et si fille de Samourai* (autobiographie). 4.50 f. s.

M. DU PASQUIER pasteur: *Le camp de Vaumarcus*. 3.50 f. s.

H. DE ZIEGLER: *Idylle*. (Prix des Alpes françaises pour 1933). 3.75 f. s.

FRANÇOIS FOSCA: *C'était hier l'été*. 12 f. fr.

LA FUREUSE.

Les Expositions

Au Musée Rath (Genève)

Ch. Ritter. - Nell Perrot. - Elisabeth Oser

Des portraits, des paysages. Pour ceux-ci, sauf exception, Mme Ritter s'est inspirée de la Côte d'azur, et présente des vues d'une région qui

M. Bovet donne ensuite lecture du rapport du Secrétariat général. Le nombre des membres a diminué d'un millier environ; il est de 6824 aujourd'hui, répartis en 37 Sections. La propagande est faite par le moyen du *Bulletin*, des conférences, des brochures (trop peu employées). La bibliothèque de Bâle est au service des conférenciers ayant besoin de documentation; elle est rattachée à la Bibliothèque Universitaire. La Commission d'éducation a fait d'excellent travail sous la présidence de Mme Somazzi.

Deux Assemblées générales se sont réunies, l'une à Lucerne, l'autre à Herzogenbuchsee. En janvier 1933, on a dû renoncer, pour raisons d'économie, au Secrétariat de Zurich, et concevoir tout le travail à Lausanne. Un service de presse, organisé avec le concours de MM. Spühler et Süss, n'a pas donné de résultats satisfaisants en Suisse romande, où on l'a supprimé, tandis qu'en Suisse allemande il a rencontré un bon accueil. Les rapports de l'Association avec le groupement Pan-Europe étaient un peu tendus; une discussion à Bâle entre le président de cette Association, M. Coudenhove, et M. Bovet, a permis un échange de vues d'où il ressort que la possibilité d'une collaboration n'est pas exclue pour l'avenir.

Une des grosses activités de l'Association a été la question du trafic et de l'exportation des armes qui avait été traitée à Lucerne l'an dernier. Le Conseil Fédéral a répondu négativement à toutes nos propositions, en se réservant toutefois de reprendre la question sur le terrain national, si la Conférence du Désarmement n'aboutissait pas sur le terrain international. Le problème de la réforme de la S.D.N. a également été envisagé par l'Association.

Un échange de vues aussi varié qu'intéressant fait suite à ce rapport. On parle, à nouveau, de l'exportation des armes; on insiste sur l'importance qu'il y a à étendre notre champ d'action à tous les milieux; on fait observer qu'il serait de toute importance d'établir une fois pour toutes qu'on peut être membre et partisan de l'Association pour la S.D.N., sans être accusé pour cela de défaitisme et d'antimilitarisme; qu'il faut réagir contre la mentalité d'aujourd'hui qui nous conduit certainement à la guerre; qu'il faut atteindre les masses, les travailleurs, les ouvriers, qui ne connaissent pas notre organisation. Les méthodes actuelles de propagande ne suffisent pas. On discute également de la possibilité de l'entrée de la Russie dans la S.D.N.; de la reprise des relations économiques de la Suisse avec ce pays; on émet le vœu de voir supprimer les restrictions sur les exportations et les importations, etc.

On voudrait aussi voir la jeunesse s'intéresser à l'effort pacifique de la S.D.N. M. Rappard croit que c'est sur le terrain du rationalisme que la S.D.N. peut progresser: si les hommes changeaient, dit-il, il n'y aurait plus besoin de S.D.N.; elle est nécessaire, précisément, parce que les hommes, qui ont pu changer en vingt siècles de christianisme, ne se transformeront pas de sitôt. Mme Somazzi déclare que c'est sur le terrain national qu'il faut se placer pour envisager le développement de la S.D.N., seul terrains possible et qui correspond à notre idéal toujours poursuivi depuis 1291.

Il n'est pas possible de tout dire ni d'exprimer tout ce que le ton et l'attitude des intervenants surtouts insufflent à leurs interventions. M. Bovet répond à quelques-unes des objections qui lui avaient été faites, expliqua le point de

vue du Comité, et la séance fut levée à 16 heures. Elle avait été interrompue à 13 heures pour le déjeuner. On avait entendu au dessert M. le conseiller d'Etat Perret, qui avait apporté le salut de bienvenue des autorités vaudoises, et M. Haeberlin, conseiller national, qui félicita l'Association de son effort et de son courage.

Une réception offerte par Mme et M. Bovet dans leur belle propriété du Languedoc se prolongea jusque près de 19 heures, permettant à tous ceux qui le désiraient de continuer, par des conversations particulières, à échanger les opinions et les idées qui leur tenaient à cœur. Et, en face du soleil qui descendait vers le lac, à l'ombre des arbres en fleurs, devant ce merveilleux paysage tout de douceur et de beauté, on se demandait comment la haine, la jalouse, la guerre peuvent encore subsister!...

L. H. P.

Les Congrès de l'été

Conseil International des Femmes

Le Secrétariat du Conseil International des Femmes nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur une modification apportée au programme du Congrès du C. I. F. (Paris, 2-12 juillet) tel que nous l'avons publié dans notre dernier numéro. En effet, il a été décidé d'élargir le cadre de la manifestation consacrée à la question du droit de la femme au travail en invitant d'autres organisations féminines internationales à se joindre au C. I. F. pour une vaste démonstration, en faveur de ce droit si combatif à l'heure actuelle, et pour une protestation contre toutes les tentatives faites pour le restreindre. Une résolution acceptée par toutes ces organisations féminines sera votée à l'issue de ce meeting, dont la date a été fixée au jeudi 5 juillet (Grand Amphithéâtre de la Sorbonne), et non pas au 9 juillet, comme l'annonçait le programme imprisé.

Vu l'importance de cette manifestation et son caractère de coopération féminine internationale, nous prions toutes celles de nos lectrices qui avaient l'intention de se rendre à Paris à ce moment de prendre note de ce changement de date, afin d'organiser leur séjour de façon à être à même d'assister à cette réunion de grande envergure. Les noms des oratrices seront publiés plus tard.

Ajoutons que l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui a droit à trois déléguées aux Congrès du C. I. F., a désigné ces déléguées en la personne de Mrs. Corbett Ashby, présidente, Mme Gourd, secrétaire et Mme Rosa Manus, vice-présidente.

L'Assistance pénitentiaire et la Protection de l'Enfance

(Cours de vacances du Comité International des Ecoles de Service Social.)

Un cours de vacances très court mais extrêmement intéressant est organisé par ce Comité; il aura lieu du mardi 5 au samedi 9 juillet 1934 à Bruxelles.

Le sujet choisi est *L'Assistance pénitentiaire et la Protection de l'Enfance*, y compris l'instruction professionnelle des travailleurs sociaux s'occupant de ces réformes de travail; aux conférences faites par des spécialistes sur l'organisa-

tionneuse aux yeux bruns, qui semble un portefeuille ancien, entre autres. Mais plus que les dahlias et les glaïeuls, et les cyclamens et les roses, nous aimons, dans ses savoureuses verdures exprimant la joie de l'été; *La maison rose*, ou ce coin de jardin étouffé sous les plantes.

PENNELLO.



Publications reçues

ALICE DESCOELLES: *Encore des héros*. Imprimerie des Coopératives réunies, La Chaux-de-Fonds. 1 vol. 1 fr. 50.

Le deuxième volume de la série des *Héros* est des mieux réussis, et Nansen, Penn, Elisabeth

Que lisons-nous ?

XIII^e liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quelles livres choisir

ANDRÉE CORTHIS: *Le printemps sous l'orage*. 12 f. francs.

Correspondance

Droit au travail de la femme et travail ménager

Mme E. A. C. (*La Tour de Peilz*) nous prie de rétablir le texte exact de la fin de son article paru dans le *No d'avril de la Nation sur le droit au travail de la femme, qu'elle estime avoir été singulièrement déformé par les citations de notre collaboratrice Mme H. Z., dans sa réponse à ce dit article* (voir le précédent No du Mouvement). Nous accémons d'autant plus volontiers à ce désir que nous ne voyons pas pour notre compte les déformations dont se plaint Mme E. A. C.: nos lecteurs pourront en juger d'eux-mêmes. Voici donc le texte intégral des trois derniers paragraphes de l'article de la Nation que l'on nous demande de citer :

Car, remarquons le bien, c'est à cela qu'on en arrive: le droit au travail, tel que l'assurent le concevoir les féministes, est, en somme, le droit au lucratif. Loin de nous l'idée qu'un juste salaire porte en soi quelque chose d'infantil! Mais, disons le crûment, dans combien de cas de la femme (comme l'homme) travaille-t-elle pour l'amour de ce qu'elle fait, et dans combien de cas pour l'amour de ce qu'elle gagne? Or, Mme Gd parle d'*effort vivifiant...* Voire, dirait Panurge. L'*effort vivifiant* ne serait-il pas bien souvent le moyen d'aller au cinéma dans la semaine, au dancing le dimanche, de porter des bas de soie artificielle, des manteaux en lapin-loutre, et des perles fausses?

Ne blâmons pas celles qui cherchent à mettre dans leur vie un peu de confort, un peu de luxe même. Pour notre part, nous ne condamnerons jamais le goût du luxe, y voyant une forme d'hommage, conscient ou non, rendu à la beauté. Et quelle tristesse serait celle d'un monde qui se détournait de cette beauté! Mais, de grâce alors, qu'on dise les choses telles qu'elles sont, qu'on ne nous bouscille pas le crâne avec de grands mots creux et d'hypocrites arguments, et qu'on ne veuille pas nous faire croire que la femme travaille à la seule fin d'augmenter sa « valeur morale ».

Et puis, prenons garde. Les féministes, par leur passion de dénigrer le rôle de la femme

d'intérieur par le mépris qu'elles affichent pour ces simples, ces humbles tâches si nécessaires à l'équilibre général, sont en train de faire une dangereuse besogne. Que gagneront-elles à inciter aux femmes le dégoût de leur travail quotidien, et croient-elles qu'il suffira alors d'un bulletin de vote pour calmer tous les mécontentements?

E. A. C.

Nous avons de plus communiqué la lettre de Mme E. A. C. à notre collaboratrice Mme H. Z., qui nous répond ce qui suit:

Mme E. A. C. m'affirme que depuis 3 ans elle lit très attentivement le *Mouvement Féministe* et que la chose qui l'a le plus surprise et irritée est le mépris que notre organe semble afficher pour les besoins de la femme ménagère ou maîtresse de maison.

— Mais comment donc Mme E. A. C. lit-elle le *Mouvement* si c'est là l'impression qu'elle garde de sa lecture? N'a-t-elle donc jamais vu les divers articles de Mmes Gagnbin et Werner-Flournoy sur le service ménager en Suisse? tous ceux traitant de la réadaptation des chômeuses au travail ménager? et tant d'autres sur le même sujet?

— Du reste, je ne comprends pas davantage comment ce qu'a publié le *Mouvement* sur le droit au travail de la femme peut amener Mme E. A. C. à cette protestation: « Une femme qui travaille chez elle ne travaille-t-elle pas? et les féministes qui ont toujours le mot de justice à la bouche, mesurent-elles l'injustice qu'elles commettent en traitant d'oisives celles qui gardent le foyer, s'y emploient utilement? » Et nous qui réclamons sans cesse que l'on considère le travail de la maîtresse de maison comme une profession! J'ose croire que peu nombreuses seront les lectrices qui auront tiré une telle déduction de ces articles, mais puisque le « titre » peut à lui seul produire cet effet, peut-être ferions-nous bien, à l'avenir de préciser et de dire: « Le droit de la femme à un travail rémunéré » ou mieux encore « à un travail convenablement payé », car personne ne conteste et n'a jamais contesté à la femme le droit au travail mal payé! !

H. Z.

tion pénitentiaire générale en Belgique, sur la protection de l'enfance en Belgique, etc. succéderont des visites d'établissements relevant de ce domaine: établissement d'éducation du Ministère de la Justice, prison de Forest (femmes), prison de St. Gilles (hommes), prison-Ecole de Hoogstraten, établissements de détention sociale. Des excursions ont été prévues qui précéderont et suivront ce cours notamment à Bruges, Anvers et Malines; les participants au cours pourront y prendre part facultativement.

Ce cours est accessible à toute personne travaillant dans le domaine social ou s'intéressant spécialement aux questions traitées.

Le programme détaillé peut être demandé au secrétariat de l'Ecole d'Etudes Sociales, rue Ch. Bonnet, 6, Genève.

L'inscription se monte à 10 fr. belges (7 fr. 20 suisses), et se fait auprès de Mme Mulle, Directrice de l'Ecole centrale de Service Social, 12, rue du Grand-Cerf, Bruxelles, qui enverra, en même temps que la carte d'admission au cours, une liste d'hôtels à prix divers, avec lesquels elle a pris des arrangements d'avance; elle indiquera également les réductions accordées par les chemins de fer français et belges.



Fry, l'entomologiste Fabre, le noir Booker Washington, les suffragistes Lucy Stone et S. Anthony, Jaurès, Schweitzer et Kagawa, sont présentés avec conscience et profonde sympathie. L'auteur nous les fait aimer. L'exemple bienfaisant de ces créatures d'élite, encore plus remarquables par leur désintéressement et leur don de soi-même à l'idéal poursuivi, que par leur grande intelligence, sera pour notre jeunesse et pour les lecteurs en général un tonique bienfaisant et un encouragement.

J. V.

ISABELLE DEBRAN: *A mon oncle* Léon Bloy. Tirage à part des *Cahiers Léon Bloy*. Dépôt pour la Suisse, chez l'auteur: Villa Musica, sentier de la Roseraie, Genève.

La mère de l'auteur a été l'amie et l'inspiratrice d'écrivains, parmi lesquels Léon Bloy, qui luttait pendant trente ans contre la conspiration du silence et contre la misère. De l'écrivain du *Désespéré*, de la *Femme pauvre*, des *Histoires désobéissantes*, de huit volumes d'une amertume inouïe, récit de sa triste vie, nous trouvons, dans l'intéressante brochure de Mme Isabelle Debran, des lettres inédites et des souvenirs. L'œuvre de Bloy exhale une telle rancune, un tel désespoir, l'homme lui-même, mystique et farouche, était si insupportable, que nous rencontrons avec bonheur les « reliques » que nous livre Mme Debran, un Bloy non moins intéressant, mais plus humain, plus accessible.

J. V.



La femme et la démocratie

Un Secrétariat romand.

Nos lectrices seront heureuses d'apprendre que le Groupe suisse *La femme et la démocratie* a décidé d'instituer un Secrétariat spécialement pour la Suisse romande, dont Mme Emma Kammerer, avocate à Genève, 1, rue des Moulins, a bien voulu accepter de se charger. On peut dès maintenant s'adresser à elle pour obtenir le « Programme commun des femmes suisses » qui a déjà été publié par notre journal, et dont la seconde édition en français vient de paraître, ainsi qu'un commentaire explicatif de ce programme; et, d'une manière générale pour des indications de tout ordre concernant ce mouvement en Suisse romande.

Le mouvement à Genève.

C'est un succès que rencontre le Cours en six séances organisé par le Groupement genevois. Une cinquantaine de personnes en suivent régulièrement les leçons, et les discussions succédaient aux exposés sont toujours nourries et animées.

Lors de la première leçon, le 30 avril, on a entendu Mme Goudre exposer à titre introductif les principes essentiels de la démocratie, soit la garantie des libertés individuelles (la liberté de conscience surtout, sur la valeur profonde de laquelle l'oratrice a beaucoup insisté, et celles qui en découlent, telles que la liberté de parole, de presse, d'association, de réunion, etc.), l'égalité des citoyens devant la règle commune librement acceptée par la majorité; et puis en contrepartie de ces droits, la part de responsabilités matérielles et morales qui incombe à chaque citoyen membre d'une démocratie. Mme Kammerer, ensuite a brossé à grands traits le développement de l'idée démocratique en Suisse, notion que l'on a souvent tendance à confondre avec celle de liberté, et qui n'a véritablement trouvé sa complète réalisation qu'au XIX^e siècle.

Le 7 mai, Mme Leuch a beaucoup intéressé son auditoire par les détails qu'elle a apportés sur l'origine et l'organisation du mouvement *La femme et la démocratie en Suisse*, et par son commentaire très riche en idées justes du « Programme des femmes suisses ». Et le 14 mai, ce furent encore des idées en folie, jetées à pleines mains, et que, malheureusement, le temps ne permit pas de discuter comme elles auraient mérité de l'être, par M. Ernest Bovet, dans un exposé remarquablement objectif et fouillé sur la dictature et ses causes profondes, et terminé par un vibrant appel à la défense de la démocratie par un renouveau spirituel et moral.

Ce cours contribue certainement à faire mieux connaître et comprendre à bien des femmes la valeur de l'idée de démocratie, et l'on ne peut que souhaiter de voir d'autres cantons en organiser sur des bases analogues.

Rappelons qu'à Genève, le Groupement local

a reçu l'adhésion de 6 Sociétés féminines : l'Association pour le Suffrage, le Soroptimist-Club, l'Association amicale des Fonctionnaires des Ecoles enfantines, le Groupe genevois de la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté, l'Association féminine d'Education nationale, et la Section sociale du Lycéum-Club. Le Groupement admet de plus des membres individuels. Le Comité a procédé à l'envoi du « Programme commun des femmes suisses » à toutes les Sociétés féminines de Genève, les engageant à organiser des conférences et des causeries pour lesquelles une première liste de conférenciers leur a été fournie, et il a chargé une Commission spéciale de dresser une liste de publications sur la démocratie qui pourront être recommandées comme bases de lectures et d'études. Ceci comme début d'activité.

gentes, a répondu affirmativement à la demande qui lui avait été adressée d'entrer dans le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale, celui-ci ayant le droit, dans l'intervalle des Congrès, de se compléter par cooptation.

Notre journal, dont Mme Ginsberg est une fidèle amie depuis longtemps, se fait l'interprète de tous ses lecteurs pour dire à cette dernière, ses meilleures félicitations.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 19 mai:

BERNE 10 h. 15: Réunion sur convocation du Comité suisse du Groupement *La femme et la Démocratie*. Séance privée.

Mardi 22 mai:

GENÈVE: Salle de conférences de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch. Bonnet 20 h. 30: Quatrième séance (fixée exceptionnellement au mardi à cause du lundi de Pentecôte) du Cours organisé par le Groupement genevois *La femme et la Démocratie*: *La situation de la femme dans les pays à dictature*, par Mme Antoinette Quinché, avocate (Lausanne). Discussion. Cartes à l'entrée: 1 fr.

Mercredi 23 mai:

YVERDON: XIX^e Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud. 9 h. 15: Thé (restaurant sans alcool, rue des Remparts). — 10 h.: Salle du Conseil Communal, Hôtel de Ville; Séance administrative (appel des délégués, rapports, adjonctions aux statuts, etc.). — 11 h. 15: *Le secrétariat des Associations s'intéressant au service de maison*; Mme S. Brenner, secrétaire romande (Genève). — 11 h. 45: *La formation du personnel de maison*; Mme Perret. — 12 h. 30: Dîner en commun à l'Hôtel de la Prairie (4 fr. 50). — 14 h. 15 (Grande salle de la Prairie): *Nos enfants, les hommes et les femmes de demain*; Mme A. DuBois (Neuchâtel). — 15 h.: *Des possibilités de travail des Unions de Femmes*; Mme E. Serment. — 15 h. 30: Rapports des Unions de Femmes de Nyon, Morges et Moudon. — 16 h.: Thé (1 fr.). — Les séances sont publiques. Prière de s'inscrire pour le dîner auprès de Mme Comte, rue du Midi, 2, Lausanne.

Samedi 26 mai:

LAUSANNE: Hôtel du Château (Ouchy): 15 h.: Assemblée générale de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin.

Id. GENÈVE: Union des Femmes, 16 h.: Thé mensuel à l'Institut Ménager, chemin des Pléiades, Florissant. Visite de l'Institut.

Lundi 28 mai:

GENÈVE: Salle de conférences de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch. Bonnet 20 h. 30: Cinquième séance du Cours organisé par le Groupement genevois *La femme et la Démocratie*: *Ce que devrait être la démocratie*, par Mme Lydie Morel, docteur ès lettres. Discussion. Cartes à l'entrée: 1 fr.

Id. NEUCHÂTEL: Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: Assemblée annuelle de l'Union Féministe pour le Suffrage: 1. Séance administrative. 2. *La démocratie*: exposé par Mme Clerc. Discussion. Carte et vote.

Samedi 2 juin:

LAUSANNE: Réunion régulière annuelle sur convocation du Comité du *Mouvement Féministe*. Séance privée.

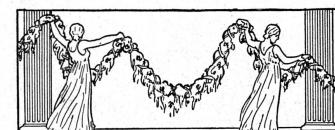
Jubilé.

Nous sommes heureuses d'apprendre que le Conseil Fédéral a délégué M. le Conseiller fédéral Motta pour le représenter officiellement à la célébration des vingt-cinq ans d'anniversaire de la fondation de l'Association, qui aura lieu à Berne le dimanche 17 juin prochain.

Nouvelles des Sections.

VAUD. — Réuni, le 3 mai, au Foyer féminin, à Lausanne, sous la présidence de Mme A. Quinché, le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, où étaient représentées cinq sections sur onze, a décidé de faire un premier don de 30 fr. au secrétariat de Genève de « La femme et la Démocratie »; s'est indigné d'une annonce parue dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* offrant aux jeunes gens des conseils pour se soustraire aux recherches en paternité; a décidé de faire un don de 10 fr. à l'Alliance des Sociétés féminines suisses pour le bazar du C. I. F. à Paris; de recommander la collecte du 1^{er} août 1934 consacrée au développement de l'enseignement ménager; de signer la pétition lancée par diverses Associations demandant au Conseil d'Etat d'activer la création d'un tribunal pour enfants; de présenter Mme S. Bonard (Lausanne) comme candidate au Comité Central de l'Association suisse; d'adhérer à la Centrale des Sociétés féminines vaudoises qui se réunira une fois l'an et dont le bureau ira d'une société à l'autre; de fixer au samedi 26 mai l'assemblée annuelle de l'Association vaudoise, au Château d'Ouchy.

S. B.



A travers les Sociétés

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Nous sommes heureuses de pouvoir informer nos lectrices que Mme Marie Ginsberg, si connue dans les milieux féminins internationaux pour ses talents hors ligne de traductrice, et si appréciée à Genève dans tant d'activités intel-

ÉCOLE DE PUERICULTURE

DE GENÈVE

CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Formation d'infirmières de puériculture et de nurses diplômées par le Secrétariat de l'Ecole. - Placement dans tous les pays. - Belles situations pour jeunes filles cultivées. - Clinique d'accouchements. - Nouveaux cours.

"EPICURE"

Restaurant Végétarien. - Tea-Room

7, Rond-Point de Plainpalais. - GENÈVE

Tél. 40.198. PIERRE MARTIN, prop.

Cuisine végétarienne très soignée, scientifique et savoureuse, d'après l'Enseignement Mazzaian. Spécialité de mets crus, céréales complètes, pain complet sans levure, légumes à l'étouffée, etc.

Vente de spécialités alimentaires. FERMÉ LE DIMANCHE

SERVICES DE TABLE

FAIENCE DÉCORÉE

5209 X

23 pièces

LA CUISINE MODERNE

REY TÉL. 47.186

AV. MONT-ROCHERON, 9

15 fr.

Il n'est bonne cuisine qu'au BEURRE

Le bon beurre porte la marque

FLORALP

Il est suisse

On le trouve dans toutes les laiteries

4718 X

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER